

DOSSIER DE PRESSE

La Région Grand Est, laboratoire de solutions pour accélérer les transitions

Forum des Solutions Grand Est, à Metz
8 octobre 2025

SOMMAIRE

1. Grand Est Transitions Compensations : optimiser l'usage du foncier pour accélérer les transitions page 3
2. Des territoires pilotes pour tester des solutions..... page 5
3. Des mécanismes financiers innovants page 5
4. Les agriculteurs : des partenaires incontournables page 7
5. La Région Grand Est, pionnière des transitions page 8

La Région Grand Est, laboratoire de solutions pour accélérer les transitions

Le climat évolue et ses effets se manifestent déjà sur les territoires : sécheresses récurrentes, crues soudaines, incendies, diminution de la biodiversité, pressions sur l'eau et sur les sols agricoles. Ces phénomènes, longtemps perçus comme lointains, sont désormais présents dans le quotidien et influencent la santé, les ressources naturelles et l'économie locale.

Dans ce contexte, la Région Grand Est a choisi d'agir sans attendre. Elle se place en chef de file des transitions, avec une conviction forte : c'est à l'échelle des territoires que se créent et se déploient les solutions concrètes.

Le Forum des Solutions Grand Est du 8 octobre à Metz illustre cette ambition : réunir, inspirer, montrer ce qui marche et mettre en mouvement l'ensemble des acteurs pour accélérer les transitions.

1. Grand Est Transitions Compensations : optimiser l'usage du foncier pour faire face aux défis climatiques

Le foncier est au cœur des transitions : il faut concilier développement économique, souveraineté alimentaire et énergétique, et préservation des ressources naturelles. C'est pourquoi la Région a lancé la démarche **Grand Est Transitions Compensations (GETC)**.

Des objectifs clairs

Grand Est Transitions Compensations propose des réponses opérationnelles et systémiques aux grands défis en articulant des solutions concrètes pour :

- ✓ **Renaturer** des sols dégradés (friches, zones artificialisées),
- ✓ **Compenser** les impacts négatifs des projets sur l'environnement,
- ✓ Développer des **outils de contribution volontaire** innovants pour impliquer entreprises, collectivités et agriculteurs.

L'objectif est de simplifier les démarches pour les porteurs de projets, les collectivités et les financeurs tout en mettant en mouvement l'ensemble des acteurs autour d'une stratégie collective : **mieux utiliser les sols, éviter les gaspillages fonciers, valoriser les espaces naturels, et inventer de nouveaux modèles économiques durables.**

Une réponse pour tous les acteurs

Cette démarche s'adresse à tous les acteurs du territoire : collectivités, entreprises, agriculteurs, citoyens, associations, services de l'Etat, etc. Elle repose sur une expérimentation collective et une mise en synergie des forces vives dès l'amont des projets, pour garantir leur réussite et élargir l'impact à l'échelle régionale.

- ✓ **Pour les collectivités**, c'est un moyen d'être accompagnées dans leurs projets : transformer une friche, renaturer un espace, et des outils clés-en-main pour développer une stratégie territoriale d'aménagement en adéquation avec les principes de sobriété foncière.
- ✓ **Pour les entreprises** : acteurs majeurs de la transition, elles ont besoin de s'adapter, de sécuriser leur approvisionnement, leur foncier, leur image. La démarche peut les aider à agir, financer et valoriser leurs engagements (RSE, compensation, renaturation...).
- ✓ **Pour les financeurs ou investisseurs**, c'est une porte d'entrée vers des projets locaux à impact positif (climat, biodiversité, cadre de vie) et la garantie de financer des projets à forte valeur ajoutée environnementale et sociale (via des crédits carbone ou biodiversité).
- ✓ **Pour les porteurs de projets** (investisseurs bâtisseurs), c'est une ressource pour être orienté vers les fonciers répondant à leurs besoins en matière de compensations écologiques et gagner ainsi du temps et de l'argent.
- ✓ **Pour les agriculteurs**, c'est un moyen supplémentaire d'être accompagnés dans leurs changements de pratiques agraires et d'être reconnus comme acteurs essentiels de l'écologie.
- ✓ **Pour les habitants**, c'est l'assurance de bénéficier de projets de qualité et de mieux vivre avec plus de nature, une meilleure qualité de l'eau et de l'air, une meilleure santé et un cadre de vie amélioré.

Vers un modèle de transition territoriale

Avec l'expérimentation Grand Est Transitions Compensations, la Région ambitionne de bâtir **un modèle de transition territoriale à la fois robuste et équilibré**, plaçant la qualité de vie et l'emploi au cœur de son action.

La démarche repose sur une dynamique collective engagée dès la conception des projets, l'utilisation d'outils partagés pour orienter les décisions et une stratégie coordonnée entre la Région, l'État, les collectivités et l'ensemble des partenaires techniques et financiers.

Elle s'appuie également sur des mécanismes innovants et durables de financement pour la renaturation des territoires.

À terme, ce dispositif pourrait dépasser les frontières régionales et **devenir une référence nationale**, positionnant le Grand Est comme territoire pilote au service de l'intérêt général.

2. Des territoires pilotes pour tester des solutions

Dans le cadre de Grand Est Transitions Compensations, la Région met en place des **territoires démonstrateurs** pour tester et affiner ses outils. Il s'agit d'accompagner les stratégies foncières (Schéma de Cohérence Territoriale — SCOT - et Plan Local d'Urbanisme - PLU) des territoires volontaires et de s'adapter à leurs spécificités propres.

Afin de tester plusieurs approches de l'application, une première expérimentation est déjà en cours avec **le SCOT de Châlons-en-Champagne**, pour l'intégration des friches dans les stratégies de sobriété foncière, et le développement d'un compteur ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

Deux autres expérimentations seront également lancées prochainement :

- ✓ **Le SCOT des Vosges centrales** : planification écologique anticipant les risques naturels (inondations, sécheresse, incendies).
- ✓ **Les SCOT de Saint-Louis et Mulhouse** : identification des sites de compensation afin d'appliquer la séquence « éviter — réduire — compenser » pour anticiper les besoins des porteurs de projet.

Ces expériences déboucheront sur la création d'un **outil cartographique paramétrable**, permettant d'**identifier les gisements fonciers mobilisables pour la renaturation, la compensation ou la restauration écologique**.

3. Des mécanismes financiers innovants

L'un des piliers de la démarche Grand Est Transitions Compensations réside dans l'expérimentation de **nouvelles formes de financement de la transition écologique**, capables de mobiliser à la fois les ressources publiques et l'investissement privé. L'objectif est double : assurer la viabilité économique des projets de renaturation et de compensation, et créer un cadre incitatif permettant d'impliquer durablement les acteurs économiques dans la protection des écosystèmes.

Les Paiements pour Services Environnementaux (PSE)

Le premier levier exploré est celui des **Paiements pour Services Environnementaux (PSE)**. Ce mécanisme vise à rémunérer les agriculteurs pour les bénéfices qu'ils apportent à la collectivité par leurs pratiques : amélioration de la qualité de l'eau, stockage du carbone, préservation de la biodiversité. Le territoire du **Grand Reims** a été choisi pour expérimenter une formule hybride, associant financements publics et contributions volontaires d'entreprises privées. Cette innovation est rendue possible par une évolution réglementaire récente, qui autorise désormais les collectivités à porter des dispositifs PSE. L'enjeu est de construire un modèle robuste, garantissant la juste rémunération des agriculteurs tout en attirant les financements volontaires d'acteurs économiques engagés.

Les crédits biodiversité (voir encadré ci-après)

Parallèlement, la Région souhaite tester la mise en place de **crédits biodiversité, un outil inédit qui pourrait constituer une première mondiale**. L'idée est de permettre à des entreprises de contribuer directement à des projets de renaturation en finançant des actions mesurables et certifiées de restauration des milieux naturels. Ces crédits viendraient compléter les crédits carbone existants, en élargissant le spectre de la contribution volontaire à d'autres dimensions de la transition écologique.

Ces différents dispositifs visent à faire émerger un **écosystème financier régional innovant**, garant de la pérennité des projets et moteur d'une nouvelle dynamique de coopération entre collectivités, agriculteurs et acteurs économiques.

Focus sur les crédits biodiversité

La Région Grand Est expérimente, aux côtés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, un mécanisme inédit de **certificats biodiversité**.

L'objectif est de créer une unité certifiée de « gain biodiversité » permettant de financer et valoriser des actions concrètes de restauration écologique. Contrairement aux mécanismes de compensation, ces certificats récompensent des **contributions positives et additionnelles** au vivant.

Un **projet pilote** sera lancé en novembre 2025, pour une période de 18 mois. Il définira les règles de gouvernance, de certification et de marché, avec un registre centralisé pour garantir la traçabilité. Des sites pilotes testeront la restauration de zones humides, forêts ou espaces agricoles favorables à la biodiversité.

Ce dispositif, porté avec le [Muséum national d'Histoire naturelle](#), [Carbone 4](#) et la [Fondation pour la recherche sur la biodiversité](#) associera entreprises, agriculteurs et collectivités.

Il s'agit d'un **outil innovant de cofinancement** qui place le Grand Est à la pointe des solutions internationales pour préserver la biodiversité (en lien également avec la [Biodiversity Credit Alliance](#) et l'[International Advisory Panel on Biodiversity Credits](#)).

4. Les agriculteurs : des partenaires incontournables

Les agriculteurs occupent une place centrale dans la démarche Grand Est Transitions Compensations. Ce sont eux qui, par leurs pratiques, rendent possibles les opérations de renaturation, de compensation ou de stockage de carbone. Ils sont à la fois **opérateurs de terrain**, garants de la réussite écologique des projets, et **partenaires incontournables des politiques de transition**.

Des agriculteurs déjà engagés mais fragilisés

Aujourd'hui, de nombreux agriculteurs se sont lancés dans des démarches ambitieuses de réduction de l'empreinte carbone ou d'amélioration de la biodiversité. Plus de **150 projets agricoles labellisés bas-carbone** sont en cours en Grand Est, représentant un potentiel de **115 000 tonnes de CO₂ évitées**. Cet engagement repose toutefois largement sur leurs propres ressources financières. Les exploitants assument seuls les coûts liés à la labellisation et aux changements de pratiques, sans certitude d'obtenir des financements à l'issue du projet (souvent au bout de 5 ans). Cette situation crée une véritable fragilité économique et un risque de désengagement, susceptible de décourager les pionniers et de fragiliser l'image des dispositifs volontaires comme le Label Bas-Carbone (LBC).

Redonner de la valeur et de la visibilité aux projets

Pour répondre à ces difficultés, GETC propose de **revaloriser les projets agricoles** à forte valeur ajoutée environnementale. Cela passe par :

- ✓ une meilleure mise en lumière des bénéfices multiples de ces initiatives (gain en biodiversité, stockage de carbone, amélioration de la qualité de l'eau, ancrage territorial fort) ;
- ✓ un travail de **personnalisation et de proximité**, en allant à la rencontre des exploitants et des coopératives afin de sortir des logiques impersonnelles des grandes plateformes nationales ;
- ✓ la constitution d'un **catalogue numérique de projets**, qui permettra aux financeurs d'identifier facilement les initiatives correspondant à leurs priorités environnementales et territoriales.

Créer des passerelles entre financeurs et porteurs de projets

La Région Grand Est entend également jouer un rôle d'**intermédiaire de confiance** entre les agriculteurs et les financeurs. L'idée est de créer un espace de rencontre et de dialogue, où les deux parties peuvent échanger et construire des partenariats durables.

Un premier rendez-vous marquant a lieu lors de ce **Forum des solutions Grand Est** qui rassemble des agriculteurs porteurs de projets labellisés bas-carbone, des bénéficiaires de PSE (comme les producteurs de chanvre engagés dans la démarche Interchanvre), ainsi que des entreprises mécènes ou engagées dans des démarches RSE. L'objectif est de **donner une visibilité maximale aux projets agricoles et de susciter des financements volontaires**.

Replacer l'agriculture au cœur de la transition écologique

Au-delà du simple soutien financier, il s'agit de **redonner à l'agriculture sa juste place dans la transition écologique**. Les agriculteurs sont de véritables opérateurs de compensation et de renaturation, capables de contribuer directement aux objectifs régionaux de sobriété foncière et de neutralité carbone. En valorisant leur rôle et en sécurisant leurs revenus, la Région Grand Est favorise l'émergence d'une **nouvelle alliance entre agriculture et écologie**, où chaque projet agricole devient un levier d'adaptation, de résilience et d'attractivité pour les territoires.

5. La Région Grand Est, pionnière des transitions

La Région Grand Est est reconnue comme un **acteur incontournable de la transition écologique**. Ses compétences couvrent toute la chaîne des projets : planification, stratégie, déploiement d'actions, accompagnement des acteurs, observation et évaluation.

Elle s'est dotée d'outils structurants et ambitieux :

- ✓ Un [Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires](#) (SRADETT) qui fixe un cap clair,
- ✓ Une [feuille de route climat et adaptation](#) adoptée en 2023, qui engage toutes ses politiques publiques,
- ✓ Une [stratégie régionale de la biodiversité](#), véritable cadre commun d'intervention,
- ✓ Le programme [LIFE Biodiv'Est](#), unique en Europe, qui mobilise largement autour de la restauration de la nature.

En partenariat étroit avec l'État, la Région est également **territoire pilote en matière de [planification écologique](#)**. Avec la démarche « Grand Est Région verte », elle décline une territorialisation des objectifs nationaux, en associant partenaires publics et privés. Ce travail place le Grand Est en éclaireur, au service d'une généralisation à l'échelle nationale.